

# Qui sommes-nous ?

agence spécialisée dans l'art contemporain, amac propose des activités de conseil, d'accompagnement de projets et de prestations de services (édition, communication, organisation d'événements et suivi de production artistique).

Les missions conduites depuis la création de l'agence en 2004 ont permis des collaborations avec l'ensemble des acteurs du milieu culturel et plus particulièrement du secteur des arts visuels que ce soit des structures de diffusion, associations, artistes, collectivités, institutions, etc., et de se confronter aux problématiques de chacun. amac bénéficie ainsi d'une connaissance solide du monde de l'art et de ses réseaux professionnels. Pour chaque projet, amac s'associe à différents partenaires et professionnels qualifiés afin de constituer selon les besoins une équipe dédiée et compétente. Missionnée depuis 2009 par le conseil général de Loire-Atlantique, amac accompagne chaque année 50 artistes dans le développement de leur activité.

## amac

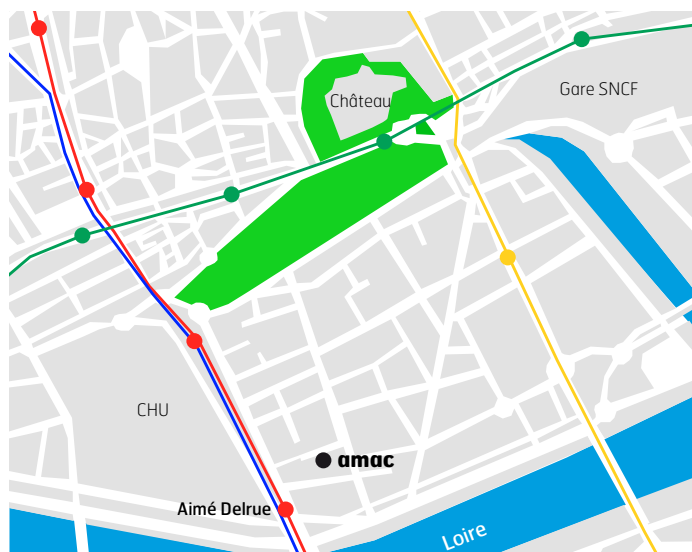
28 ter rue des Olivettes (accès cour Massé) 44000 Nantes  
t. 02 40 48 55 38 - f. 02 18 46 00 59 - contact@amac-web.com  
www.amac-web.com

### Accès

Tramway : ligne 2 ou 3 - arrêt Aimé Delrue

Voiture : parking Chaussée de la Madeleine

Accès piéton à la cour Massé par la Chaussée de la Madeleine  
ou par la rue des Olivettes



## **Vous êtes artiste plasticien, peintre, photographe, sculpteur, vidéaste \***

### **vous avez des besoins ?**

### **vous avez des questions ?**



\* si vous bénéficiez du RSA socle,  
vous pouvez être accompagné par amac dans votre projet  
professionnel artistique.  
Ce service est financé par le Conseil général de Loire-Atlantique.



## amac

agence spécialisée dans l'art contemporain  
www.amac-web.com

**amac propose aux artistes plasticiens résidents en Loire-Atlantique et bénéficiaires du RSA socle d'être accompagnés dans leurs démarches professionnelles.**

- Ce service s'adresse aux **artistes qui souhaitent se professionnaliser** en tant que plasticien, peintre, sculpteur, photographe, dessinateur, vidéaste.
- Cet accompagnement est proposé pour une **durée de 12 mois maximum.**

## **Objectif de l'accompagnement**

La finalité de ce service est d'aider les artistes qui veulent vivre de leur art à atteindre une autonomie financière.

C'est aussi les aider à analyser les causes des difficultés rencontrées dans le développement de leur activité et de décider des démarches à suivre pour les régler.

**Vous êtes artiste plasticien ?  
Vous pouvez vous adresser**  
à votre **référént RSA** pour toute demande de renseignements complémentaires ou auprès de **amac** au **02 40 48 55 38**

**+ d'infos sur**  
**[www.amac-web.com](http://www.amac-web.com)**

## **Déroulement de l'accompagnement**

**Mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé avec un conseiller spécialisé, à l'occasion de rendez-vous individuels réguliers, abordant les thèmes suivants :**

- l'artiste auteur : statuts et déclarations
- la scène artistique : institutions, structures, acteurs et marché de l'art
- définition d'un projet et budget inhérent
- les droits d'auteur : définitions, applications et formalités pratiques
- la communication sur sa démarche artistique
- les appels à candidature : résidences d'artiste, 1% artistique, commandes.
- le mécénat d'entreprise

### **Actions complémentaires au suivi individuel**

- ateliers thématiques
- rencontres avec des professionnels
- veille des annonces d'appels à projet
- documentation spécialisée et fonds ressources consultables sur place